

## Procès-verbal

**3<sup>ième</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville, le mardi 2 mars 2021 à 19h00, par Visioconférence**

### **Étaient présents :**

Madame Pauline Rochette	Présidente
Madame Linda Bouchard	Secrétaire
Madame Nancy Beaupré	Administratrice et présidente d'assemblée
Madame Lyse Pelletier	Administratrice
Monsieur Jean-François Picard	Administrateur

### **Étaient également présents**

Monsieur Raymond Dion	Conseiller municipal, district Loretteville- Les Châtel
Monsieur Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Madame Nathalie Cournoyer Québec	Conseillère en urbanisme de la ville de Québec

### **Étaient absents**

Madame Christiane Tanguay	Trésorière
Madame Marie-Christine Fortin	Secrétaire de rédaction

### **QUORUM**

Le quorum est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, 4 citoyens assistent à la rencontre.

## Ordre du jour tel qu'adopté

21-03-01	Ouverture de l'assemblée	19h00
21-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19h05
21-03-03	Demande d'opinion sur le projet de révision du Règlement modifiant le règlement sur l'arrondissement de La Haute Saint-Charles sur l'urbanisme dans Loretteville : Démolition d'un bâtiment existant pour y reconstruire deux bâtiments de deux logements dans le chemin Saint-Barthélemy (R.C.A.6V.Q. 297)	19h10
21-03-04	Dossiers particuliers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi de la rencontre d'information publique du projet immobilier Louis-IX ;</li><li>• Collaboration avec le conseil de quartier Des Châtelers et Adoption de la résolution PIQ ;</li><li>• Adoption de la position du conseil de quartier concernant le réseau de transport structurant présentée par Lyse et discussion de la rencontre avec le journaliste ;</li><li>• Budget pour les trottoirs : répartition du montant alloué dans la Haute-St-Charles par la Ville;</li><li>• Rencontre avec l'organisme La Pieuvre;</li><li>• Suivi de la démarche J'habite Loretteville;</li><li>• La démarche : mobilité active : l'organisme Vivre en ville;</li><li>• Table de concertation vélo : projet route des écoliers;</li><li>• Démarche consultative portant sur une Stratégie de développement durable;</li><li>• AGA</li></ul>	19h45
21-03-05	Période d'information du conseiller municipal	20h30
21-03-06	Questions et commentaires du public	20h45
21-03-07	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2021	21h00
21-03-08	Fonctionnement du conseil <ul style="list-style-type: none"><li>a) Suivi du budget</li><li>b) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire</li><li>c) Correspondance</li></ul>	21h10
21-03-09	Varia	21h20
21-03-10	Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée	21h30

**21-03-01 Ouverture de l'assemblée**  
Mme Pauline Rochette propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h 00.

**21-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
Mme Pauline Rochette fait la lecture de l'ordre du jour.  
Au point 3, ajout d'un sujet de discussion avant le point AGA : lettre d'appui AGiRO.

Par une proposition de Mme Linda Bouchard appuyée par Mme Lyse Pelletier, l'ordre du jour incluant l'ajout proposé est adopté à l'unanimité.

**21-03-03 Demande d'opinion sur le projet de révision du Règlement modifiant le règlement sur l'arrondissement de La Haute Saint-Charles sur l'urbanisme dans Loretteville : Démolition d'un bâtiment existant pour y reconstruire deux bâtiments de deux logements dans le chemin Saint-Barthélemy (R.C.A.6V.Q. 297)**

Mme Nathalie Cournoyer présente le projet de révision du Règlement. Pour connaître l'essentiel des questions et commentaires du conseil de quartier, veuillez consulter le rapport d'opinion en annexe.

Un vote à main levée (4 votes favorables et 1 abstention) confirme que le conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville est favorable au projet de modification Réglementaire R.C.A.6V.Q. 297.

**Résolution CA-21-05**

**Sujet : Projet de modification Réglementaire R.C.A.6V.Q.297**

*Le conseil de quartier recommande l'adoption du règlement tel que présenté.*

La résolution est proposée par Mme Nancy Beaupré et appuyée par Mme Pauline Rochette.

**21-03-04 Dossiers particuliers du conseil de quartier**

**Suivi de la rencontre d'information publique du projet immobilier Louis-IX**

Le rapport de suivi de cette rencontre est toujours en cours de rédaction par M. Mathon. Ce rapport sera partagé sous peu au conseil de quartier de Loretteville. Ce projet reviendra éventuellement comme demande d'opinion.

**Collaboration avec le conseil de quartier Des Châteliers et adoption de la résolution PIQ**

Mme Rochette explique brièvement le contexte de cette résolution et en fait la lecture.

### **Résolution CA-21-06**

#### **Sujet : Résolution concernant le PIQ Conseil de Quartier Des Châtels et Loretteville**

*Considérant l'augmentation de la population dans les quartiers Des Châtels et Loretteville depuis quelques années, de concert avec les orientations en matière de mieux vivre de la ville de Québec;*

*Considérant que ces secteurs nécessitant un besoin plus grand pour des aménagements aquatiques, soit par un réaménagement ou un rajout;*

*Considérant la vétusté de la piscine située sur la rue du Golf à Loretteville puisqu'elle date de 1964;*

*Considérant que l'énorme potentiel de développement du parc la Chaumière et l'appel de la population vivant dans ce secteur pour une offre de service plus grande en matière de parc aquatique, incluant jeux d'eau et piscine, font du secteur Chaumière un parc de destination pour les résidents du secteur Loretteville-Des Châtels;*

*Considérant les demandes répétées sans succès pour obtenir de nouveaux aménagements;*

*Considérant que les résidents des secteurs Des Châtels et Loretteville sont des payeurs de taxes au même titre que les résidents des autres secteurs de la Ville de Québec;*

*Considérant l'allocation attribuée aux quartiers de St-Émile et Lac-Saint-Charles ayant déjà des piscines accessibles malgré une population moindre;*

*Considérant que les investissements des autres secteurs de l'arrondissement soient de 9,143,000 dollars sur cinq ans versus des investissements de 1,691,000 sur cinq ans pour Des Châtels et Loretteville, ce qui est nettement disproportionné;*

*Les conseils de quartier Des Châtels et Loretteville demandent à la ville de Québec de revoir le plan d'investissement quinquennal pour les secteurs Des Châtels et Loretteville afin d'allouer les montants demandés pour la construction et le renouvellement des piscines et parcs, notamment la revitalisation de la piscine de Château d'Eau.*

*Les conseils de quartiers de ce secteur demandent une révision du plan quinquennal en tenant compte des besoins de leur population et demandent une meilleure équité dans les différents quartiers qui composent La Haute-Saint-Charles afin de mieux desservir sa population.*

La résolution est proposée par Mme Nancy Beaupré et appuyée par M. Jean-François Picard.

### **Adoption de la position du conseil de quartier concernant le réseau de transport structurant présentée par Lyse et discussion de la rencontre avec le journaliste**

Suite à une proposition de Mme Rochette, les administrateurs du conseil de quartier de Loretteville sont d'accord pour aborder le thème de l'impact du réseau de transport structurant sur le secteur de Loretteville lors de l'AGA. M. Dion propose une rencontre préalable pour préparer cette discussion lors de l'AGA.

### **Budget pour les trottoirs : répartition du montant alloué dans la Haute-St-Charles par la Ville**

Mme Rochette questionne M. Dion concernant la répartition du montant alloué dans la Haute-St-Charles concernant les trottoirs. M. Dion explique que ce budget concerne l'amélioration du tracé scolaire pour les écoles visées : l'Aventure et la Source. Plus de précisions sont à venir.

### **Rencontre avec l'organisme La Pieuvre**

Mme Rochette a assisté à une rencontre avec l'organisme La Pieuvre. En conclusion, le conseil de quartier pourrait utiliser les contacts et les ressources de l'organisme la Pieuvre et compter sur leur appuie pour certains dossiers, et vice-versa. La prochaine rencontre est prévue pour le 17 mars, Mme Rochette y participera.

### **Suivi de la démarche J'habite Loretteville**

Mme Rochette a envoyé sur la page J'habite Loretteville les informations concernant la présente rencontre du conseil de quartier et enverra également l'invitation pour l'AGA.

### **La démarche : mobilité active : l'organisme Vivre en ville**

Mme Pelletier a commencé la rédaction d'un Mémoire à partir des questions fournies par la Ville et en utilisant les informations contenues dans le Mémoire sur la sécurité routière qui avait été rédigé l'an dernier par le conseil de quartier de Loretteville. Le Mémoire sur la mobilité active doit être déposé pour le 31 mars. Les membres du conseil de quartier sont invités à apporter leurs commentaires au Mémoire sur la mobilité active pour mercredi le 10 mars.

M. Mathon en profite pour présenter la carte interactive disponible jusqu'au 31 mars sur le site de la Ville afin de recueillir les commentaires des usagers. Il invite les membres du conseil de quartier à utiliser l'outil et à inciter les gens à l'utiliser. De plus, les

commentaires visibles au public seront consultés afin de bonifier s'il y a lieu le Mémoire sur la mobilité active.

### **Table de concertation vélo : projet route des écoliers**

Le projet route des écoliers fait plutôt parti de accès transport viable et non de la Table de concertation vélo. Sera discuté à une rencontre ultérieure.

Une rencontre de la Table de concertation vélo a eu lieu le 23 février et un Mémoire sur la mobilité active sera également déposé; ce Mémoire sera éventuellement envoyé au conseil de quartier afin d'obtenir des commentaires supplémentaires et d'aligner les recommandations. Mme Rochette propose également d'envoyer le Mémoire sur la mobilité active rédigé par le conseil de quartier à la Table de concertation vélo. Mme Pelletier s'occupera de faire parvenir le Mémoire.

### **Démarche consultative portant sur une Stratégie de développement durable**

Une rencontre est prévue jeudi le 11 mars concernant la Stratégie de développement durable. Mme Nancy Beaupré assistera à cette rencontre. Une consultation publique en ligne sera également effectuée du 25 février au 9 avril.

### **Lettre d'appui AGiRO**

Mme Rochette explique le projet AGiRO et leur demande d'appui. Mme Bouchard s'occupe de transmettre la lettre d'appui.

### **Résolution CA-21-07**

#### **Sujet : Lettre d'appui AGiRO**

*Le conseil de quartier appuie l'organisme AGiRO dans le cadre du projet de restauration et de mise en valeur d'une tourbière localisée entre le Parc Saint-Raphaël et le Golf Lorette (lot 6022413) concernant la demande de financement et la mobilisation des citoyens du secteur.*

La résolution est proposée par Mme Pauline Rochette et appuyée par M. Jean-François Picard.

### **AGA 2021**

L'AGA se tiendra le 13 avril prochain. Le rapport annuel sera adopté séance tenante. M. Mathon planifiera une rencontre pour préparer la présentation concernant le réseau de transport structurant.

Un dépliant sera envoyé sur l'ensemble du territoire. M. Mathon vérifie s'il est possible d'ajouter sur le dépliant la présentation sur le réseau de transport structurant. L'invitation et la présentation seront

également publiés sur la page Facebook du conseil de quartier et sur la page J'habite Loretteville.

**21-03-05 Période d'information du conseiller municipal**

M. Raymond Dion mentionne le projet de changement de limite de vitesse de plusieurs rues du quartier. Il invite les membres du conseil de quartier à participer à la consultation concernant le développement durable le 11 mars prochain.

**21-03-06 Questions et commentaires du public**

Mme Lucette Bouchard demande si le trottoir sur la rue Racine entre l'école et la COOP fait partie de l'enveloppe budgétaire de cette année. M. Dion répond que ce trottoir n'a pas été ciblé pour cette année.

Mme Bouchard invite le conseil de quartier à réfléchir à l'aspect sécurité en lien avec le projet Logisco et la sortie qui générerait potentiellement la circulation de 84 voitures à proximité d'une école. M. Dion est en attente de l'opinion du Bureau des Transport.

Mme Bouchard propose aussi d'utiliser la Table des présidents pour augmenter la visibilité et la crédibilité des conseils de quartier auprès de la Ville. M. Dion souligne que le rassemblement de différents conseils de quartier pour appuyer des demandes communes permet un meilleur impact. Il donne l'exemple de la réunion de 5 conseils de quartier pour demander la tenue d'une audience publique du BAPE dans le cadre du projet Laurentia.

M. Savard (Corporation des Chutes Kabir-Kouba) mentionne que la Ville a fortement suggéré une restructuration. La Corporation suggère à la Ville de les laisser opérer l'hiver afin de rendre le site accessible en toute sécurité. L'objectif serait de rendre la passerelle accessible et de favoriser que les gens qui visitent le site visitent également le quartier; cet effort est aligné avec le projet de revitalisation de la rue Racine. Cette offre de service est actuellement en cours d'étude par la Ville. M. Savard souligne que la Corporation aura besoin de l'appui du conseil de quartier pour obtenir le financement pour l'année prochaine. Une demande d'appui écrite sera transmise au conseil de quartier dans les prochaines semaines.

**21-03-07 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2021**

Par une proposition de Mme Nancy Beaupré appuyée par Mme Pauline Rochette, le procès-verbal du 2 février est approuvé à l'unanimité.

**21-03-08 Fonctionnement du conseil**

**a) Suivi du budget**

Remis à la prochaine rencontre.

**b) Résolution pour le paiement des travaux de la secrétaire**

**Résolution CA-21-08**

**Sujet : Paiement des travaux de la secrétaire de rédaction**

*Sur proposition de Mme Pauline Rochette, appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu que le Conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 120\$ à Mme Marie-Christine Fortin pour la rédaction du procès-verbal de la séance du 2 mars et pour la mise à jour de l'outil de suivi OneNote; sur réception des documents.*

**c) Correspondance**

Retour de M. Pierre-Alexandre Fortin qui est intéressé par le projet de sécurité routière. Mme Bouchard va lui répondre que le projet serait pour l'an prochain

**21-03-09 Varia**

M. Mathon va envoyer un Doodle afin de planifier la rencontre de travail pour l'AGA.

**21-03-10 Date de la prochaine réunion et levée de l'assemblée**

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue pour le mardi 13 avril prochain à 19h00.

Par une proposition de Mme Linda Bouchard appuyée par Mme Nancy Beaupré, la séance est levée à 21h05.

---

Pauline Rochette, Présidente

---

Linda Bouchard, Secrétaire